



COMMUNE D'AVUSY
CH-1285 Athenaz

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2012

La séance est ouverte à 20h.35, par M. Jean-Pierre GAILLARD, président.

Présents : Monsieur René JEMMELY, maire.
Monsieur Didier FLECK, adjoint.
Monsieur Eric GARDI, adjoint.

Mesdames Françoise CERUTTI, Claire-Lise HALDEMANN et Céline VENDEIRA, Messieurs Luca BONAITI, Thierry BUBLOZ, Jean-Pierre GAILLARD, Olivier GASPOZ, Olivier GOY, Olivier JUNGO et Claude-André MEYER, conseillères et conseillers municipaux.

Excusés : MM. Marc BRÜDERLIN, Christian ETIENNE et Philippe ISELI, conseillers municipaux.

Ordre du jour

- 1) Prestation de serment d'un nouveau conseil municipal ;
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 mars 2012 ;
- 3) Communications du bureau du Conseil municipal ;
- 4) Communications de l'Exécutif ;
- 5) Présentation des comptes de l'exercice 2011, en 1^{ère} lecture ;
- 6) Propositions de motions et résolutions ;
- 7) Rapports des commissions ;
- 8) Fixation des dates des prochaines commissions ;
- 9) Questions et divers.

Décisions prises durant la séance du Conseil municipal

- Mise en compte avec décompte annuel des indemnités versées aux conseillers municipaux : unanimité des membres présents.

1. Prestation de serment d'un nouveau conseiller municipal

M. GAILLARD lit le texte de la prestation de serment à M. GASPOZ, et c'est en levant la main droite que ce dernier promet fidélité à la constitution, sous les applaudissements des conseillers.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 janvier 2012

M. FLECK, page 2, point 2. : le titre n'est pas « Commission du bureau du Conseil municipal », mais « Communications du bureau du Conseil municipal ».

Les conseillers n'ayant pas d'autres remarques, le procès-verbal est accepté à l'unanimité des membres présents.

3. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Indemnités des conseillers

M. GAILLARD n'ayant rien reçu de plus que lors de la dernière séance, il propose que les indemnités soient versées tous les deux ans. Cette façon de procéder permettrait aux conseillers qui participent au voyage de le payer avec cette indemnité, de la retirer en cas de démission du Conseil municipal ou encore, de la laisser au bénéfice de l'ensemble du Conseil municipal.

M. GAILLARD rappelle qu'en principe, les membres de l'Exécutif ainsi que le secrétaire général sont invités lors du voyage du Conseil.

M. JEMMELY propose que la mairie mette en compte les indemnités pendant la législature et tienne un décompte annuel distinct pour chaque conseiller. Cette façon de procéder laisse libre choix à chacun de gérer ses jetons. Chaque personne recevrait un décompte individuel. Enfin, cela permettrait aussi que les voyages du Conseil ne soient pas avortés, faute de moyens financiers.

M. GAILLARD ajoute qu'il faudrait que cette proposition remporte l'unanimité pour pouvoir procéder de la sorte.

M. GOY reste fidèle à l'idée originelle du pot commun. Toutefois, il veut bien se rallier à la majorité.

Les conseillers n'ayant plus rien à ajouter, M. GAILLARD soumet à votation la proposition de mise en compte avec décompte annuel.

Unanimité des conseillers présents.

4. Communications de l'Exécutif

4.1 Terrains Portier

M. VUILLE et M. PILLET ont été mandatés pour nous présenter une étude de faisabilité avec un plan financier. Leurs résultats seront présentés lors de la séance du Conseil municipal du mois de juin 2012 dans le but de transmettre le mandat à la commission travaux au mois de septembre.

4.2 Manège d'Avusy

Le DCTI a été relancé pour savoir ce qu'il en était.

Le dossier serait dans les mains du Tribunal administratif et tant que la procédure est en cours, nous ne pouvons pas obtenir d'informations supplémentaires.

A suivre.

4.3 Chalets de week-end

La commune a également relancé le DCTI qui nous a demandé un rapport photos des sites concernés de sorte à redémarrer le processus resté en suspens chez eux depuis 2010 !!!

4.4 Cercle des Jeunes

Le local du bas est en rénovation avec l'aide des jeunes et le suivi de M. JEMMELY.

4.5 Groupe ad hoc gravière

Il faudrait prévoir une séance afin de fixer la direction que la commune aimerait suivre avant de recevoir les personnes concernées par ce dossier.

Deux dates sont proposées en attendant que M. ETIENNE confirme ses disponibilités directement à M. JEMMELY, à savoir :

- Le 07.05.12 à 19h.30 à la mairie, ou
- Le 21.05.12 à 19h.30 à la mairie.

4.6 Remerciements

M. FLECK remercie les conseillers pour leur participation au repas du CARE et aussi pour leur participation à la soirée de soutien en faveur du Burkina Faso.

4.7 Bulletin communal

Le bulletin communal a été renvoyé à l'imprimeur pour cause de malfaçons lors de l'impression.

M. FLECK profite de ce point pour aborder la question des supports de communication communaux à disposition et, concernant le bulletin, le but serait d'assurer une meilleure systématique des travaux au bénéfice du bulletin lui-même et de ceux qui le réalisent. Cette réflexion porte sur le contenu et la présentation.

Le bulletin est une publication sous la responsabilité éditoriale de l'Exécutif, sans prétention de le remplir et de le rédiger tout seul. Le Conseil municipal y contribue par deux types d'articles, le premier est lié au travail des commissions, sans pour autant que toutes les commissions se sentent obligées de fournir un article à chaque parution, tout dépend de l'avancement des mandats. Les propositions d'articles doivent être validées par l'ensemble de la commission.

Le second est proposé par tout conseiller qui le souhaite et porte sur des sujets d'intérêts généraux. Ce type d'article doit obtenir l'aval de la majorité et de l'Exécutif, compte tenu de sa responsabilité en tant que « rédacteur en chef », avant de réaliser le texte, afin d'éviter tout « travail de singe ».

En ce qui concerne la présentation du bulletin, l'idée à terme, est de rendre le plus cohérentes possibles l'ensemble des publications de la commune, pour donner une identité par une image. Certains relookages devront être faits, en particulier pour le site Internet.

Mme STADLER a clairement montré son intérêt pour ce travail et nous la remercions. Merci également pour la confection du bulletin avec les moyens du bord et les exigences de l'Exécutif, ce n'est pas toujours évident.

4.8 ORPC

C'est avec surprise que les comptes annuels se sont bouclés avec une différence positive de Fr. 25'000,-- qui seront redistribués aux communes.

Pour nous, cela représente une somme d'environ Fr. 2'000,--.

4.9 Installation des panneaux photovoltaïques sur la voirie

Les travaux débuteront fin mai.

La mise en service de cette installation est prévue pour fin juin.

4.10 Travaux chemin des Quoattes

La construction du lotissement de 6 villas commence demain, 18 avril, pour une année.

4.11 Chemins communaux

Les travaux de remodelage pour les chemins communaux en matière calcaire débuteront le 7 mai. Ils concernent les chemins du Vanoeuf et de Néry, ainsi que la route des Allues.

4.12 Douane de Sézegnin

La douane sera fermée le 21 mai pour une durée d'une semaine, pour cause de travaux du côté français.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2011, en 1^{ère} lecture

Avant de passer à la lecture des comptes, M. JEMMELY attire l'attention sur le fait que le bilan est beaucoup plus détaillé et comporte moins de comptes « fourre tout ». Ces changements sont dus à la Cour des comptes.

M. JEMMELY propose, comme à l'accoutumée de s'arrêter uniquement sur les commentaires des postes qui le méritent.

Chacun pourra retrouver sur les « notes explicatives » remises avec les documents ce soir, les explications sur les postes importants.

La lecture des comptes étant terminée, certains conseillers aimeraient revenir sur la rubrique **58.0.365 – subventions œuvres sociales suisses**, car le solde à disposition est très important. Une discussion s'en suit et pour conclure, ils aimeraient, à l'avenir, qu'une réflexion générale sur les subventions humanitaires soit entreprise afin de mieux les répartir, comme souhaité lors d'une précédente séance du Conseil municipal.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, M. le Maire rappelle que l'Exécutif et le secrétaire général se tiennent à la disposition des conseillers qui auraient des questions supplémentaires entre cette séance et la prochaine, où l'approbation des comptes de l'exercice 2011 figurera à l'ordre du jour.

Enfin, M. JEMMELY souligne que les documents remis ce soir sont confidentiels.

6. Propositions de motions et résolutions

Rien à signaler.

7. Rapport des commissions

7.1 Commission finances

- Les membres ont abordé l'utilisation possible de la redevance gravières : une idée émise était d'attribuer ce montant pour équilibrer le budget.
- Sécurité routière : le solde de la facture s'élève à Fr. 183'000,--, à payer avec le reliquat de la redevance gravières.

Les factures complémentaires sont passées dans le fonctionnement et pas dans l'investissement et cette somme sera amortie d'un seul coup. Cette manière de procéder a reçu l'aval de la Surveillance des communes.

Une délibération devra être votée pour ces Fr. 183'000,--, financés par le solde des redevances gravières, le reste étant pris sur la fortune (environ Fr. 33'000,--).

Cette manière de procéder évite de devoir amortir sur 20 ans.

7.2 Commission sociale

- Les membres de la commission ont abordé le problème de l'utilisation du bus scolaire, qui demandera un permis spécifique pour les conducteurs à partir du 1^{er} septembre 2013.

Cinq pistes sont étudiées et la commission fera part de ses propositions prochainement.

M. FLECK attire l'attention sur le fait que le bus se meurt...

- Organisation de la soirée du 22.05 pour les jeunes entre 11 et 15 ans. Cette soirée sera notamment animée par un bédéiste.

7.3 Commission environnement

- Action économie énergie pour l'ensemble des ménages de la Commune : après discussion et réception d'informations supplémentaires, il s'avère que cette action est disproportionnée et beaucoup trop onéreuse.

La commission a abordé l'association Terre-Agir, qui fera une proposition pour tous les bâtiments communaux, locatifs y compris.

- Amélioration du tri des déchets lors des manifestations à la salle communale : un nouveau système va être mis en place au Feuillu.

Le reste suit son cours.

7.4 Commission économie

- Panneaux petites annonces : pas de discipline des utilisateurs. Les responsables des panneaux ont été priés de passer plus souvent, pour contrôler, voire enlever les annonces qui ne correspondent pas. Voir également pour des explications plus claires à poser dans ces panneaux.

Le sujet sera remis en commission.

- Avusy Pratique : objectif pour la parution de la nouvelle édition : septembre 2012.

7.5 Commission aménagement

- Tour de la commune pour établir le plan d'implantation des containers-terriers.
- Le mandat pour la pose des panneaux photovoltaïques sur le toit de la voirie a été validé.

Au programme de la prochaine commission : la suite des containers-terriers et le cheminement sécurisé entre Sézegnin et Athenaz.

8. Fixation des dates de commissions

- | | | | |
|------------|-------------------|--------------------------|-----------------------|
| • Mardi | 24.04.12 à 20h.00 | commission travaux | salle des commissions |
| • Mercredi | 25.04.12 à 18h00 | commission sociale | salle des commissions |
| • Lundi | 07.05.12 à 20h.30 | commission environnement | salle des commissions |
| • Mardi | 08.05.12 à 19h.30 | commission économie | salle des commissions |
| • Jeudi | 10.05.12 à 20h.30 | commission finances | salle des commissions |

9. Questions et divers

- 9.1 Mme VENDEIRA : le projet de réservation de places à la crèche de Conignon va-t-il de l'avant ?

M. JEMMELY : non, car aucune demande supplémentaire n'est parvenue à la mairie. Aucun sondage n'a été fait auprès de la population et rien n'est prévu pour l'instant. A voir en commission sociale.

Mme VENDEIRA profite d'informer que, personnellement, elle n'en a plus besoin.

- 9.2 Mme HALDEMANN : il y a un véritable débarras entreposé devant l'immeuble du 60, route de Sézegnin depuis un bon moment. Est-il possible d'agir ?

- M. JEMMELY : ce « cheni » est malheureusement entreposé sur un domaine privé, mais il ira voir personnellement la personne concernée.
- 9.3 Mme HALDEMANN : il y a des affiches pour la manifestation organisée par l'école partout, même sur les panneaux de sécurité !
- M. JUNGO demande s'il est possible d'afficher certaines choses dans les grands panneaux ?
- M. JEMMELY signale qu'il s'agit de panneaux officiels. Les informations qui y sont affichées sont apportées à la mairie qui décide ou non de les poser à ces endroits.
- 9.4 Mme HALDEMANN remercie pour l'organisation de l'inauguration des bâtiments de Sézegnin. Elle demande ce qu'il en est de l'attribution des salles ?
- M. JEMMELY : elles sont déjà attribuées ! Il manque juste encore quelques objets de décoration.
- 9.5 M. BONAITI vient d'apprendre par la FAO du 13 avril, que la commune d'Avusy est devenue l'heureuse propriétaire de l'église d'Avully !
- M. JEMMELY n'a en tout cas rien signé. Des renseignements seront pris.
- 9.6 M. GOY a constaté que nos dates de séances du Conseil municipal ne figurent pas dans la Tribune de Genève.
- Mme STADLER : les dates sont communiquées par semestre. Cela a été fait pour le 1^{er} semestre 2012, mais la personne nouvellement responsable de cet agenda aimerait qu'on lui rappelle les séances mensuellement, car elle a d'autres choses à penser.....
- Nous aussi.....
- 9.7 M. GOY a constaté que des personnes déposent des ordures ménagères dans les containers à compost de l'immeuble. Pourrait-on mieux signaler ces containers, refaire les affiches qui ont été arrachées, par exemple.
- Le nécessaire sera fait.
- 9.8 M. GOY informe qu'une exposition de sculpture aura lieu à la laiterie de Sézegnin du 5 au 20 mai. Le vernissage se tiendra le vendredi 4 mai à 18h. Les membres du Conseil sont les bienvenus.
- 9.9 M. BUBLOZ souhaiterait que la salle des commissions, ainsi que la salle du Conseil municipal soient plus conviviales. Il demande si les conseillers peuvent y être associés.
- Aussi est-il possible d'équiper la salle des commissions d'un beamer, de sorte à éviter bon nombre de photocopies distribuées lors des séances Conseil municipal.
- M. GANGLOFF : l'installation d'un beamer comme celui qui se trouve dans la salle des commissions est extrêmement onéreuse. En cas de nécessité, nous pouvons prendre l'habitude de nous déplacer, voire, installer le beamer et l'écran portable. Un photocopieur sera mis à disposition dans la salle du 1^{er} étage.
- Certaines communes mettent également des ipad à disposition des conseillers !
- M. GOY : ce serait sympathique de prévoir une décoration murale.
- 9.10 Mme CERUTTI : l'opération électorale du 11 mars dernier s'est très bien déroulée. Bon nombre de jeunes se sont présentés pour tenir le bureau de vote.
- Prochain votation : le 17 juin.
- 9.11 M. JUNGO demande s'il a été fait mention du problème du gaz de schiste lors de la réunion des maires et adjoints de la Champagne ?
- M. JEMMELY : un courrier signé par toutes les communes de la Champagne sera envoyé au Conseil d'Etat.
- Une copie sera transmise aux conseillers une fois la lettre expédiée.
- M. BUBLOZ : ne faudrait-il pas interpeller la presse en même temps ?
- M. JEMMELY ne pense pas que ce soit d'actualité pour l'instant. Dans un premier temps, nous nous en référons au Conseil d'Etat, qui lui doit faire le nécessaire.

- M. BUBLOZ ne partage pas cet avis. Il pense qu'il est bien que les citoyens soient informés que les communes agissent contre ce projet et cela nous permettrait sûrement de mieux défendre notre position, nous aurions plus de poids.
- M. JEMMELY demandera aux autres communes signataires ce qu'elles en pensent.
- M. GOY : il faudrait également prévoir un article dans le prochain bulletin communal.
- M. JEMMELY : OK.
- 9.12 M. JUNGO aimerait recevoir une information par e-mail, lorsqu'un local tel que celui de l'ancienne Poste est reloué.
- M. JEMMELY ne voit pas pourquoi. Il s'agit d'un local communal comme un autre, voué à la location et pour lequel l'Exécutif a seul le pouvoir de décision. Certaines choses ne concernent pas les conseillers.
- M. BUBLOZ : l'ennui est que beaucoup de gens ont posé des questions et les conseillers n'ont pas pu leur répondre. Il s'agit tout de même des anciens locaux de la Poste.
- M. JEMMELY est surpris de l'intérêt des gens, car sur le nombre de tous-ménages envoyés, sans compter le bouche à oreille, seules trois personnes ont été intéressées à visiter ce local. Au final, il ne restait que deux personnes. La décision a été prise le vendredi soir et le Conseil municipal en a été informé le mardi...
- 9.13 M. GAILLARD a reçu un message de l'architecte qui s'occupe du projet de construction à Champlong. Les discussions avec les frères ZIMMERMANN s'éternisent, qui ne veulent rien entreprendre tant qu'il n'y a rien de prévu sur la parcelle d'à côté. L'architecte commence à se décourager. Il essaie d'aller de l'avant, mais rien ne bouge.
- 9.14 M. BUBLOZ : avons-nous des nouvelles pour le carrefour d'Athenaz ?
- M. JEMMELY : un courrier est parti pour demander les 3 stops.
- 9.15 M. FLECK annonce une journée portes ouvertes du site de l'usine de Vessy, le 12 mai prochain.
- 9.16 M. FLECK : le site du projet aggro franco-valdo-genevois se cherche un nom. Vous pouvez y participer jusqu'au 1^{er} mai sur : www.choisirnotrenom.com.
- 9.17 M. FLECK : la sortie des aînés est fixée au mardi 12 juin. Destination : Annecy. Les membres de la commission sociale sont conviés à cette journée. Merci de bien vouloir confirmer votre participation, au plus vite, directement à la mairie.
- 9.18 M. GAILLARD rappelle que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu **lundi 14 mai à 18h.30**. Elle sera suivie d'un repas chez CASA. Merci également de confirmer votre participation au repas, au plus vite, directement à la mairie.

La séance est levée à 22h.45

Mme ROSENBERG, conseillère démissionnaire, nous rejoint pour partager le verre de l'amitié. A cette occasion et en guise de remerciements pour son engagement durant ces années, M. JEMMELY a le plaisir de lui offrir un bouquet de fleurs et de la remercier chaleureusement.

Un conseiller :

Le secrétaire :

Le président du Conseil :